

Interpellation :

Une monnaie locale pour dynamiser les échanges locaux ‘

Les turbulences de l'économie mondiale, la limitation du pouvoir de contrôle démocratique sur la Banque nationale, le franc fort poussent à des initiatives citoyennes de création de monnaie locale. Créées historiquement en période de crise, dans le but de renforcer la solidarité locale et de renforcer une alternative démocratique économique de proximité, les monnaies locales circulent plus rapidement, créent de la fidélité réciproque, redonnent de la valeur réelle aux biens et aux services et créent des circuits d'échange courts donc plus écologiques. Le Farinet en Valais, le Léman sont des exemples intéressants de cette pratique qui apparaît partout en Europe. Les monnaies locales sont basées en plus sur des chartes d'adhésion s'appuyant sur des valeurs éthiques : solidarité locale, revalorisation du travail local, préoccupations écologiques, épanouissement personnel.

Le Conseil Communal est-il de l'avis qu'une monnaie locale (jurassienne, delémontaine ?) , en cours de réalisation, pourrait encourager des initiatives de production locale en favorisant des circuits courts de qualité et de proximité ? Serait-il alors d'accord de participer à l'information et de réaliser des modèles pratiques, partiels bien sûr, de paiement de prestations communales avec cette future monnaie ?

Dominique Baettig

